FICHE PR	E-RAN	DO									
	Cho	isir DATE	21-04-2019	Choisir TYPE rando en boucle N° Dépt				1er RDV			
AEP X	ANIM 1: Roland Marin			ANIM 2:			83	Aix:pkg du complexe sportif du Val de l'Arc, 8h15			
Association des Excursionnistes Provençaux	Tél: 04 42 29 34 57 06 37 32 12 75		Tél:			ou Pays	2e RDV				
	Mail :			Mail :				La Roquebrussanne,place Gueit,9h.			
			Des Molières ve			DISTANCE	D.I.				
	PENIBILITE TECHNICITE TEMPS de marche		DENIVELE		DISTANCE	Nb participants					
P1 T1 4 h		270 m		9 km 500	participation	•					
RYTHME :						MODERE					
			NATU	RE, INTERET							
								COVOITURAGE			
								TRAJET			
			e la chapelle Not :source et habitat			intéressante par la es.	presence d'ex-	Possibilité de prendre le bus loué par les Allemands, sur inscription auprès du secrétariat de l'AEP(par mail ou tél.).Nombre de places limité. Autrement covoiturage habituel:8 Euros.			

DETAIL DES DIFFICULTES (=néant X=faible XX=moyenne XXX=forte)								
Passages vertigineux	Passages avec chaînes	Eboulis en montée						
Passages en rochers	Passages avec cordes	Eboulis en descente						
Passages avec échelles	Marche en devers	Autre (Précisez ici)						

Consignes de sécurité

- Le départ des randonnées se fera à l'heure indiquée. On n'attendra pas les retardataires!
- Le dénivelé, la distance et le temps de marche indiqués le sont à titre indicatif ; l'animateur peut être amené à modifier l'itinéraire ou le rythme en fonction des circonstances. Si vous avez des impératifs en fin de journée, renoncez à cette randonnée : elle sera certainement replanifiée.
- Pendant la randonnée, il est demandé de :
 - o rester derrière l'animateur :
 - o si vous devez vous éloigner pour un arrêt technique (ou physiologique), posez votre sac sur le sentier afin que le serre file vous attende (mais si possible, attendez la prochaine pause collective)
 - o signaler à l'animateur ou au serre-file toute difficulté ou malaise.
 - o rester à vue des précédents et suivants. Si le serre-file a des difficultés, il communique avec l'animateur : 1 coup de sifflet = ralentir ; 2 coups de sifflet = arrêter ; 3 coups de sifflet = arrêter le groupe et se porter en arrière
- Un participant qui ne suivrait pas les consignes ci-dessus, se placerait de lui-même hors du groupe ; de ce fait, il ne serait plus sous la responsabilité de l'animateur et ne serait plus sous la protection juridique de l'AEP.
- Le port de chaussures de randonnée (semelle à crampons) est obligatoire ; les personnes mal chaussées (baskets ou tongs par exemple) ne pourront pas être admises.
- Pensez à prendre votre sifflet et votre couverture de survie, vos papiers, votre téléphone chargé, de l'eau en quantité suffisante, un pique-nique pour les sorties à la journée, vos médicaments (ventoline, ...), des vêtements adaptés.
- Soyez courtois avec les chauffeurs du covoiturage : ayez un sac étanche pour vos chaussures de randonnée ; ayez des chaussures de rechange ; un T-shirt de rechange aussi. Ayez l'appoint pour le covoiturage.

Cotation de la randonnée selon la nouvelle codification FFR (facultatif)

EFFORT						TECHNICITE					RISQUE				
	£31	公	张"	经*	\$ 5 m	£3'	St.	张"	\$	\$\$ 5	£3'	S\$ ²	\$3	S&*	Sh =

CONSIGNES REPONDEUR:		
CONSTRUCT REPORTED .		